

Descriptif CET

La démarche CQFD vise à encourager et à développer l'innovation dans la conception et la réalisation d'un habitat accessible aux ménages les plus modestes. De plus, ces qualités techniques doivent permettre plus largement un développement urbain durable.

Dés lors, si notre projet privilégie la compacité afin de diminuer la surface déperditive, il dispose également de systèmes thermiques adaptés, pérennes et performants pour atteindre le niveau BBC :

Les caractéristiques thermiques et techniques de la façade, associée à la compacité du bâtiment, nous permettent d'atteindre des valeurs d'isolation thermique environ 1/3 meilleures que la référence RT2005.

- Mise en place de VMC hygroréglables de type B dont le principe est de diminuer les débits en absence de pollution et donc de favoriser les économies d'énergie. Les bouches situées dans les pièces dites techniques (cuisine, SDB, ..) et les entrées d'air dans les pièces à vivre sont hygroréglables. Ainsi, dans une pièce non occupée, le débit d'entrée d'air diminue. Notre leitmotiv : ne consommer que ce qui est nécessaire.
- Solution de comptages individuels des consommations et électriques afin de sensibiliser les utilisateurs sur une utilisation raisonnée.
- Utilisation de luminaires basse consommation dans les parties communes, associés à des minuteries. Associés au skydome à l'extrémité de l'escalier, les consommations électriques des parties communes sont drastiquement réduites.

Sur ces bases, la consommation d'énergie primaire de notre bâtiment EURIDICE serait de moins de 50 kWhep/AN/m². Cette valeur s'entend au sens du calcul réglementaire, dont l'intégralité des hypothèses est proposée en annexe.

Cette valeur, ciblée par la Grenelle de l'environnement comme objectif pour 2012, est obtenue grâce à une conception réfléchie et commune architecte / bureaux d'études / entreprise / industriel. Cela nous permet de ne pas faire reposer notre concept uniquement sur une performance technique, ou une innovation risquée, mais sur des concepts pérennes, vernaculaires et éprouvés.

La consommation annuelle du bâtiment pour comparaison sera environ 6 fois inférieure à la moyenne du parc de logements actuel (environ 300 kWhep/m²/an, source ADEME) ou 3 fois inférieure à celle d'un bâtiment respectant la RT2005 (environ 150 kWh/m²/an)..

Bien entendu, si le projet EURIDICE ne propose pas en base de l'ECS solaire ou des panneaux photovoltaïques, il peut très aisément être envisagé d'incorporer ces éléments selon la convenance de la maîtrise d'ouvrage.